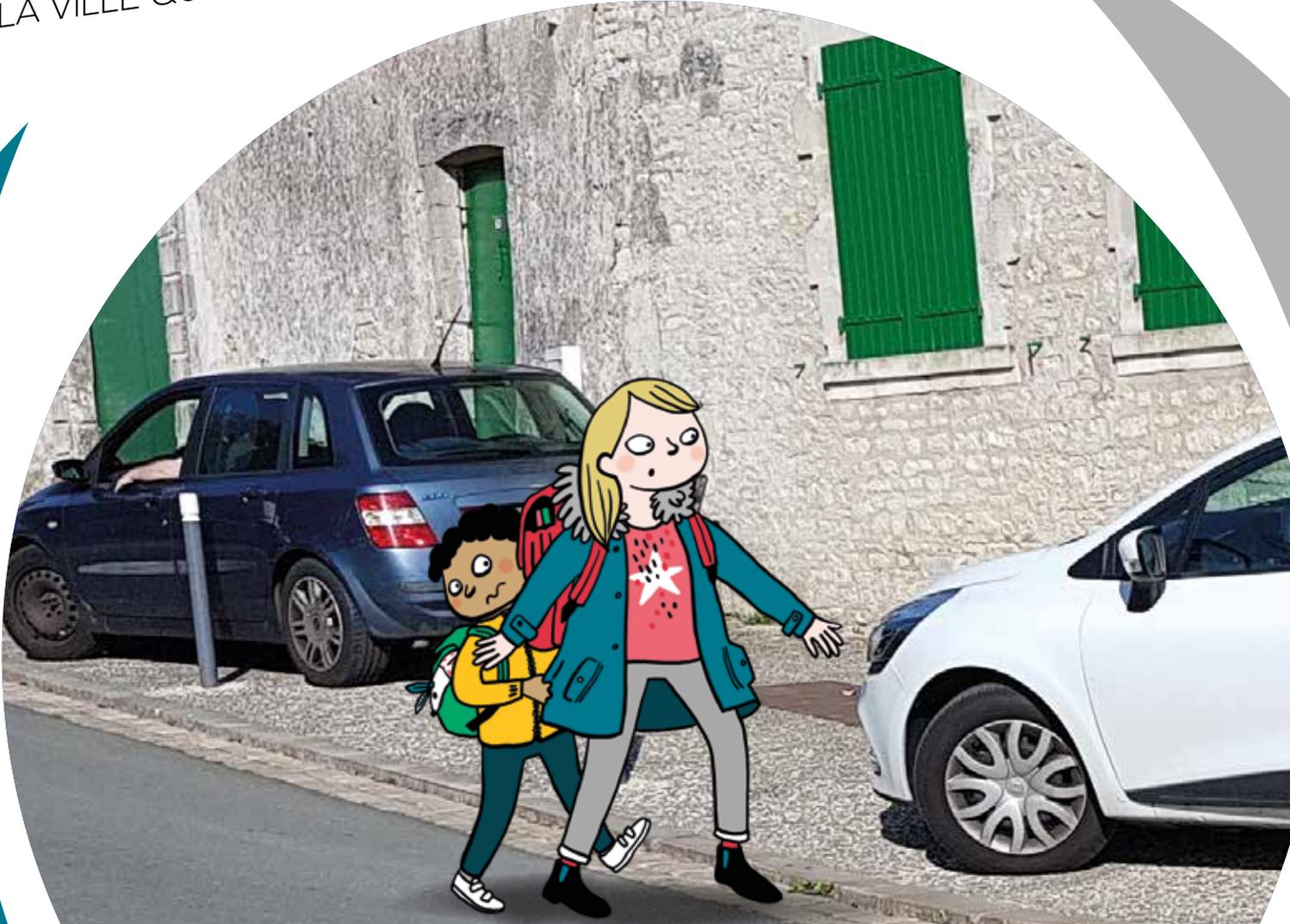


Le magazine des habitants de

# Nieul sur Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°42 DÉCEMBRE 2017



PAGE 7

## Faisons attention aux enfants !

**4** • Dossier  
**Bilan d'une année  
d'actions municipales**

**10** • Plan Communal  
de Sauvegarde  
**Rappel des consignes**



### 3 Patchwork

L'actualité en bref.

### 4 LE DOSSIER

#### Bilan d'une année d'actions municipales

Bilan par commission

### 6 Associations et culture

Nieul-sur-Mer, terre d'artistes  
L'échiquier nieulais

### 7 Enfance et Jeunesse

Démocratie participative :  
la voix des enfants

### 8 Environnement

Un plan de fleurissement en 3 actes

### 9 Entre nous

Comment s'organise le cimetière ?

### 10 Prévention des Risques naturels

Plan communal de sauvegarde

### 11 Bon à savoir

Le réseau des bibliothèques  
de la CdA s'ouvre en grand !

### 12 Agenda

#### En couverture :

Photo : Gilles Delacuvellerie



Mairie - BP 50013 - 17137 Nieul-sur-Mer  
mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10  
Directeur de la publication : Henri Lambert  
Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS

Maquette : RC2C • Photos : Service Communication •  
Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur  
du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion  
durable des forêts • Tirage 3 200 exemplaires •  
Dépôt 4<sup>e</sup> trimestre 2017.



[nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr)

Flashez pour visionner  
les anciens numéros ou  
pour en savoir plus sur  
la Commune

## L'heure du premier bilan

Il y a maintenant trois ans vous avez décidé de nous renouveler votre confiance en nous chargeant de la gestion de la ville ; nous avons ainsi passé un contrat moral avec vous, celui de garder le cap en mettant en oeuvre nos engagements avec pour seule ambition la défense des intérêts de la commune et de ses habitants.

Le 18 octobre dernier, au cours d'une réunion publique, nous avons dressé le bilan à mi-mandat de nos actions. Dans l'ensemble des domaines, nous avons suivi les engagements que nous avons pris et pour lesquels vous nous avez élus. Les projets se réalisent à un rythme régulier, les orientations politiques pour la gestion de la commune sont respectées. Depuis trois ans nous suivons notre programme électoral tout en nous adaptant continuellement à la rigueur budgétaire et aux contraintes que l'État fait peser sur les collectivités locales.

Il nous reste encore beaucoup à accomplir d'ici la fin du mandat mais nous avons toujours l'envie et l'énergie d'entreprendre pour Nieul-sur-Mer et pour vous toutes et vous tous. Vous pouvez compter sur nous.

*Tres cordialement*

*Henri Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer,  
Vice-Président de la CdA de La Rochelle*



Le Maire, Henri Lambert, en présence d'Olivier Falorni, Député, et de Martine Héroult, Adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse... lors de la fête du Port en juillet dernier.



La page d'accueil du nouveau site internet de Nieul-sur-Mer

## BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE

Le premier site internet de la commune a été créé en 2007 ; il se voulait novateur et avait pour but premier de permettre un rapprochement des habitants et de la commune, but de tout site à l'époque. Après quatre années de service, il a été renouvelé en 2011 avec la création d'un nouveau portail, plus « moderne ». Cette nouvelle version avait d'ailleurs servi d'exemples à d'autres communes. Mais dans le domaine de la web-communication les choses évoluent vite. Le temps était venu de faire peau neuve à notre site. C'est chose faite. Le nouveau site répond à toutes les configurations et tous les critères, notamment d'ergonomie et d'accessibilité ; il garde pour ligne de conduite l'information des usagers sur les questions de la vie courante à Nieul-sur-Mer avec la volonté d'une utilisation simple et rapide.

Alors n'hésitez plus et allez le découvrir sur [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr) Rens. Mairie 05 46 37 40 10

### LA PHRASE

*Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une très belle année 2018*

le **maire** et l'ensemble des **élu(e)s** du Groupe Majoritaire

**C'EST DÉCIDÉ !**

### Une chambre funéraire à Nieul

Dans le cadre de la procédure réglementaire, le conseil municipal réuni au mois d'octobre a émis un avis favorable unanime pour la création d'une chambre funéraire sur le site de la ZA du Nalbret (le dossier est maintenant à l'étude en Préfecture).

### LE CHIFFRE

**409**

élèves sont scolarisés à Nieul-sur-Mer  
(163 en maternelle et 246 en élémentaire)

RETOUR SUR

### Ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe

Plus de 35 enfants par classe, ce n'est pas supportable. Aussi, l'ensemble des acteurs du monde scolaire, élus, enseignants et parents d'élèves, se sont unis pour réclamer une ouverture de classe en septembre. Un effort qui a payé avec l'ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe à l'école maternelle

### Attention, les fréquences de la TNT changent

Le 23 janvier 2018 la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Il s'agit d'une opération technique importante qui se déroulera principalement dans l'ouest des régions Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau et qui risquent de perdre une partie de leurs chaînes ce jour-là. Il leur faudra penser à procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Si vous êtes concernés et afin de vous préparer à ce changement, rendez-vous sur le site internet de l'agence nationale des fréquences [RECEVOIRLATNT.FR](http://RECEVOIRLATNT.FR) ou appelez le 0970 818 818.





# BILAN D'UNE ANNÉE D'ACTIONS MUNICIPALES

**L'habitude est prise désormais de faire le bilan de l'année écoulée. Entre exercice d'information et volonté de transparence, voici en synthèse l'année 2017, année de mi-mandat .**

## la commission Finances

**Nous avons maintenu tout au long de l'année notre politique de contrôle des dépenses notamment de fonctionnement.**

Tout euro dépensé est contrôlé et optimisé. Chaque achat fait l'objet d'une mise en concurrence ce qui représente un important travail pour une commune comme Nieul qui n'a pas de service de commande publique. Parallèlement, nous avons lancé plusieurs dossiers de recherche de subvention auprès des services de l'Etat pour des opérations d'investissement ; malheureusement un seul dossier a été retenu. Enfin nous avons mis l'accent sur la dématérialisation des procédures en interne afin de réduire nos dépenses en fourniture de papier, d'enveloppes et d'affranchissement. C'est une question de finance mais aussi de développement durable.

## la commission Environnement

### Une année "durable"

L'année 2017 a été celle de la publication de la loi Labbé et de la mise en place du zérophyto qui interdit dorénavant aux collectivités locales l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts, voiries, et lieux ouverts aux publics. Une démarche que la commune avait déjà engagée mais dont les conséquences ne sont pas neutres pour les équipes municipales qui ont vu leur charge de travail d'entretien des voiries nettement augmenter compte tenu des 144 rues et 90 km de trottoirs que compte la commune ! C'est également à nous tous, habitants, de participer à l'effort de nettoyage devant nos habitations. L'enjeu est de taille pour la protection de l'environnement et la santé publique.

Deuxième grand événement de l'année : l'extinction de l'éclairage public nocturne depuis le 15 mai de minuit à 5 h30. Cette mesure devrait permettre de réaliser une économie d'environ 25 000 euros sur la facture d'électricité communale mais surtout, elle réduit la pollution lumineuse nocturne dont on connaît les effets néfastes sur la faune et la flore mais aussi sur la santé humaine.



Panneau d'entrée de ville signalant l'extinction de l'éclairage nocturne

## la commission Affaires Culturelles

### Une année culturelle intense et variée

La vie culturelle Nieulaise fut intense cette année encore. La commission a choisi de sortir des traditionnelles salles de spectacle pour investir la place de la liberté-François-Mitterrand, le dimanche 4 juin. Un concert y a été offert par la municipalité, sous l'égide du festival Dixie Folies, assorti d'un déjeuner barbecue organisé par le comité des fêtes avec les produits du marché dominical.

La fête du port en juillet a connu un beau succès. 10 000 visiteurs sont venus flâner au port du Plomb sous un ciel radieux et, une première, les promeneurs ont pu faire la remontée en bateau du chenal du Gô. La fête des Arts a connu une météo capricieuse certes, mais le public toujours plus nombreux a continué à déambuler d'atelier en atelier à la découverte des talents exposés.



Quand jazz et barbecue convivial se rencontrent sous le soleil ... une manifestation en extérieur qui a affiché complet

## la commission Enfance jeunesse



Découverte des carrières de Crazanne avec l'accueil de loisirs

Notre accompagnement des "tout-petits" commence dès le mode de garde choisi par leurs familles, qu'il soit individuel ou collectif. Leur parcours d'écolier se fait ensuite dans des locaux adaptés, encadrés par du personnel qualifié sur les temps périscolaires ainsi qu'à l'accueil de loisirs. Nous avons évalué chaque année les conséquences de la réforme des rythmes scolaires et avons apporté les modifications nécessaires afin que la semaine des écoliers soit au plus près de leur rythme chronobiologique. À cela s'ajoute le souci particulier d'une restauration de qualité cuisinée dans nos locaux. Pour les plus grands, le séjour ski, les mini-camps d'été, les passeports loisirs leur permettent d'accéder à des activités variées tout au long de l'année. Toutes nos actions sont construites afin que "les moins de 18" trouvent à Nieul les lieux indispensables à leur éducation, leurs loisirs et leur construction de citoyen.

## la commission Vie Associative

**À ce jour 49 associations nieulaises travaillent en partenariat avec la municipalité qui garde à cœur de toutes les soutenir et de les accompagner**

Le dynamisme de la cinquantaine d'associations nieulaises est un des atouts de notre commune et contribue au « *bien vivre* » à Nieul. La commission vie associative est à l'écoute des besoins des associations et les soutient en mettant gratuitement à leur disposition les locaux et les équipements nécessaires à leur activité. Elle est en outre attentive à la vie des associations tout au long de l'année et participe aux différentes manifestations ainsi qu'aux assemblées générales. La commission souhaite également maintenir les liens entre les associations en privilégiant des événements organisés collectivement, comme le *Parcours du Cœur* ou la *fête du Port du Plomb* qui a mobilisé, en juillet 2017, 130 bénévoles pour accueillir près de 10 000 personnes.

## la commission Bâtiments

Concernant les travaux dans les bâtiments communaux trois chantiers importants ont marqué l'année : tout d'abord la poursuite de notre Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP sur 3 ans) avec la mise aux normes des sanitaires de l'école G. Chobelet et de la Mairie ; ensuite la réouverture au public de la salle basse du clocher suite aux importants travaux de rénovation de l'église et enfin la valorisation énergétique de nos bâtiments avec le remplacement de deux chaudières vétustes par des chaudières basse consommation dans l'école Alain Devaud et dans le local de La Poste. Parallèlement à ces travaux, l'avant-projet définitif pour la rénovation de la salle des Baleines (salle de tennis) a été bouclé et les études pour l'agrandissement de la bibliothèque ont été lancées.



La nouvelle chaudière basse consommation de l'école A. Devaud

## la commission Urbanisme et voiries

Durant cette année 2017 la commission a travaillé sur 2 projets importants pour le développement de notre commune : l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui se poursuit et sera finalisé courant 2018 et le quartier du Champ Pinson pour lequel la première phase de concertation publique (réunion publique et ateliers participatifs) a eu lieu en novembre. Cette concertation permet de finaliser le dossier de consultation du futur aménageur qui devrait être choisi au printemps.

En voirie la commission a élaboré le programme des travaux dans les différents quartiers de la commune et notamment rue des Moureilles (Lauzières), rue de l'Emblave (Le Payaud), rue du Val Hureau, rue des Tourettes, rue Robert-Garnier et Victor-Duruy... La commission travaille également sur le projet d'aménagement de l'entrée de Lauzières dont les travaux devraient commencer en 2018 par le remplacement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées avant la reconstruction du pont sur le Gô.



Réunion publique sur le projet de l'écoquartier du Champ Pinson

## la commission Affaires Sociales

L'accompagnement social prend tout son sens lorsque les actions se font pour et avec les acteurs concernés, afin de les aider à résoudre les problèmes générés par des situations d'exclusion. Etablir avec eux des liens d'écoute, de soutien, de conseil et d'entraide dans une relation de solidarité et d'engagement réciproque. L'accompagnement social ne peut être fondé que sur une démarche volontaire orientée vers le « *faire ensemble* ». 2017 fut riche : les ateliers sur la conduite (code, conduite et sensibilisation aux effets du vieillissement sur la conduite) destinés spécialement aux seniors ont été reconduits. C'est une action essentielle dans le maintien à domicile et le prolongement de l'autonomie. Le 1<sup>er</sup> forum sur le thème du « *bien vivre au domicile* » a été créé, l'objectif étant de tout mettre en oeuvre pour pouvoir rester à domicile le plus longtemps possible et en toute sécurité. Parallèlement un vaste chantier a été mis en oeuvre avec les professionnels du tissu économique (commerçants et artisans) afin de répondre à leurs interrogations notamment sur l'emploi. Un travail en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie.

## NIEUL-SUR-MER, TERRE D'ARTISTES



« Allegria », œuvre peinte de M. Jean-Louis Chollet, a rejoint le patrimoine privé de la commune par délibération du conseil municipal du 16 novembre dernier. Plusieurs des œuvres appartenant à la commune sont visibles dans les locaux de la mairie et du CCAS.

La commune de Nieul-sur-Mer a toujours entretenu une histoire particulière avec les artistes locaux, une sorte de passion pour tous les créateurs d'art, peintres, photographes, sculpteurs, qui ont vécu ou travaillé sur son territoire. Au fil des années, et ce depuis le début du siècle dernier, la commune a reçu en don des œuvres variées qui sont venues constituer un véritable patrimoine culturel et artistique, propriété privée de la commune.

Le dernier don est celui de Monsieur Jean-Louis Chollet, invité d'honneur lors de la fête des Arts

2017, qui a eu la délicate attention d'offrir à la commune l'une de ses toiles, intitulée « Allegria ». Cette œuvre restera désormais, et à jamais, au sein du patrimoine communal nieulais, comme toutes les autres.

**Le patrimoine artistique de la commune se compose à ce jour de 50 œuvres** (voir ci-contre). Sans compter les créations que l'association Arts&Lumières, le Club Photo nieulais et l'association des Utilisateurs du Port du Plomb ont également offertes à la commune. Merci à tous ces artistes, passés et présents, pour le partage de leur art et pour cet héritage offert à la commune.

Nature de l'œuvre	Artiste donateur
12 Lithographies de Gaston Ballande	Jean-Pierre Bayeux
Aquarelle (sans titre)	Jean Chobelet
Peinture huile (sans titre) « cirque » Peinture huile (sans titre) « marine » Peinture huile (sans titre) « marine » Peinture huile « Allegria »	Jean-Louis Chollet
Aquarelles « au fil du Gô » Aquarelle « rue de l'océan » Aquarelle « rue de Beauregard » Aquarelle « chemin côtier »	Alain Devaud
Aquarelle « bateau accosté »	Jeannette Sarraud
Peinture huile (sans titre)	Béatrice Vial-Collet
Peinture huile « coquelicot » Peinture huile « coquelicot 2 »	Pascal Clairteau
Peinture huile (sans titre) « port du plomb »	Christelle Grobey
12 photographies de phares	Christophe Gauriaud
3 Aquarelles (sans titre) style estampe	Jacqueline Pastorino
Peinture triptyque sur bois	Mme Legrand
Aquarelle « parc de Nieul sur Mer »	Daniel Delacuvellerie
Peinture « travaux agricoles »	Paul Renou
Aquarelle « le petit port du Plomb »	Christian Gorin
Œuvre au fusain (représentation affiche de film)	Philippe Le Corvaisier
Peinture acrylique (sans titre)	Dominique Abridat
Création photographique « liberté » Création photographique « futur »	Emmanuel Jahan

## Tout le monde a le droit aux échecs !



Le 1<sup>er</sup> tournoi organisé au sein de l'échiquier nieulais. Plaisir et concentration pour tous.

Une chose est sûre, le hasard n'a pas sa place dans les échecs. Jeu de stratégie, les échecs s'imposent comme un pur sport intellectuel, vedette que peu d'autres jeux lui disputent. En Charente-Maritime le nombre de clubs d'échecs se compte sur les doigts de la main et leur nombre dans la Communauté d'Agglomération est encore plus réduit. Et bien voilà, c'est officiel, Nieul-sur-Mer a désormais un club d'échecs, baptisé « l'échiquier

nieulais ». Cette jeune association propose aux amateurs de tous âges, débutants et confirmés, de se réunir pour apprendre ou développer leur niveau de jeu les mardis, mercredis et vendredis à la maison des associations. et comme l'association est « sport », deux ou trois séances d'essai vous sont proposées sans adhésion.

+ Rens. Christian Costantini, tél. 06.33.54.32.97 ou sur [www.lechiquiernieulais.e-monsite.com](http://www.lechiquiernieulais.e-monsite.com)

## Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles

Un groupe d'amateurs et de passionnés, du matériel astronomique adapté, une dose de curiosité et d'imagination, il n'en faut pas moins pour décrocher la lune et les étoiles avec l'association Ciel d'Aunis.

Tous les vendredis, ces chasseurs d'étoiles (et autres merveilles célestes) se réunissent à 20h30 en extérieur (si le temps le permet) pour des séances d'observations ou à défaut à la maison des associations pour des échanges de conseils, d'informations et d'expériences.

Tournée vers tous les publics, l'association propose également des activités gratuites et ouvertes aux non-adhérents comme par exemple la conférence (mensuelle) « de pleine lune », des observations commentées lors de chaque édition de « la Nuit des étoiles ». Des animations astronomiques peuvent également être réalisées sur demande.

+ Rens. auprès de Sylvain Charpentier, président de l'association, [cieldaunis@gmail.com](mailto:cieldaunis@gmail.com)

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LA VOIX DES ENFANTS

Le conseil d'enfants 2016/2017 vient d'achever son mandat avec un bilan d'actions positif dont l'organisation du concours Jeunes talents, d'une journée « verte » d'écocitoyenneté et d'un parcours découverte dans le marais. En plus des projets, les enfants ont rempli leurs devoirs d'élu en assistant à de nombreux événements officiels comme les cérémonies commémoratives et la soirée des vœux du maire. Il laisse la place à 15 nouveaux jeunes élus issus des classes de CM1 et CM2 qui vont œuvrer au sein de trois commissions choisies par eux : Environnement, Solidarité et Sport/loisirs/culture.

Faire partie du conseil d'enfants n'est pas rien. Les élus, évidemment volontaires, deviennent les jeunes acteurs de la démocratie à l'échelle de la commune. C'est essentiel pour créer du lien avec l'équipe municipale en place, comprendre le fonctionnement des institutions en général et de la commune en particulier,



Tom, Diego, Mahé, Joan, Eléa, Lola, Cloé, Clémence, Naélie, Noé, Emma, Roman, Nelly, Amadou et Ninon, élu(e)s des écoles élémentaires G. Chobelet et A. Devaud depuis le 18 octobre.

se responsabiliser, apprendre à écouter et à parler utilement, apprendre à respecter le point de vue et les idées de l'autre... au final c'est une manière

amusante mais sérieuse pour apprendre les règles du « bien vivre ensemble » et comprendre son rôle et sa place en tant que citoyen.

### Séjour ski 2018 : c'est reparti !

Unaniment plébiscité par celles et ceux qui en ont déjà profité, le séjour ski (ou snowboard) est reconduit en 2018. Rendez-vous donc pour des vacances résolument sportives du dimanche 11 au samedi 17 février dans la station des Monts d'Olmes (Ariège). Le séjour est ouvert aux jeunes de 8 à 17 ans et ce, quel que soit leur niveau de pratique (les rythmes de vie seront distincts adaptés en fonction des tranches d'âge). Les places étant limitées, nous vous invitons à réserver le plus tôt possible.



Les skis n'attendent plus que les jeunes !

+ | Rens. sur les conditions du séjour et les tarifs et réservation auprès du service Enfance Jeunesse au 05 46 37 15 72

### Des jeux en maintenance

Les règles de sécurité et de maintenance des jeux mis à disposition par la commune sont draconiennes, sécurité des enfants oblige. Suite à un audit sur l'état des différentes structures de jeu dans les écoles et les espaces publics, il est apparu que certaines d'entre elles, en raison de leur âge ou de changements de la réglementation, n'étaient plus aux normes. Par mesure de sécurité, l'accès à ces jeux a été temporairement interdit, le temps des réparations ou des mises aux normes. Certaines structures ont dû être supprimées (comme par exemple à l'école maternelle où elle sera remplacée début 2018). Nous prions les jeunes utilisateurs de ces jeux de nous excuser pour le désagrément que cela leur occasionne ; mais qu'ils se rassurent, le nécessaire sera fait pour leur permettre de retrouver rapidement leurs espaces de jeu.



Des structures en maintenance pour jouer en toute sécurité.

+ | Rens. auprès de la direction des services techniques au 05 46 37 88 57



### Stationnement aux abords des écoles : attention aux enfants !

N'ayons pas peur des mots, certains matins et/ou soirs, aux abords des écoles, c'est la jungle. Parce qu'il faut aller vite, parce qu'on est pressé, parce que le nombre de places est limité, parce qu'il y a du monde ou parce qu'on n'a pas envie de marcher... toutes les raisons sont bonnes pour se garer anarchiquement sur les trottoirs ou bien en double file dans la rue. Autant de comportements qui génèrent une source de danger pour les enfants qui viennent à pied, parfois seuls, à l'école. La présence du policier municipal (qui tourne sur les trois écoles), l'installation de mobilier urbain ou de panneaux de signalisation et les consignes des directeurs d'école n'y changent pas grand-chose. Aussi nous en appelons à la raison et au civisme et rappelons, à tous les conducteurs, qu'ils soient parents d'élève ou non, que l'aménagement le plus sûr pour protéger les enfants, c'est notre comportement.

Les élèves de la commune comptent sur nous !

# UN PLAN DE FLEURISSEMENT EN TROIS ACTES



Le plan de fleurissement triennal consiste à trouver l'équilibre entre fleurs, graminées et minéral pour un rendu contemporain et durable.



**A**ctuel: En 2016 la municipalité a souhaité retravailler le fleurissement et la végétalisation des espaces publics. L'objectif était multiple : rajeunir les massifs et les compositions vieillissantes (comme le rond-point de l'entrée de ville), réduire l'utilisation des plantes notamment annuelles gourmandes en eau et donner aux espaces publics fleuris un esprit plus contemporain basé sur un mélange de fleurs et de minéralité. Le tout via un projet évolutif réparti sur trois ans. Cette année fut donc l'année de lancement de ce nouveau plan de fleurissement avec la construction des différents sites et massifs conçus avec de l'arbustif, des graminées et une floraison annuelle estivale. La conception et la réalisation de ces ensembles ont duré près de deux mois et ont mobilisé deux agents à temps plein, du dessin des plans aux plantations. Planter mais aussi rationaliser : des massifs et des jardinières en pierre ont été déplacés ou bien supprimés en fonction de leur utilité et de leur rendu. Le service des Espaces verts ne s'est pas contenté de fleurir les espaces, il a également introduit du développement durable dans la gestion des espaces verts en choisissant des espèces et des aménagements réduisant les arrosages et le désherbage.

Pour l'acte II de ce plan de fleurissement, l'accent sera mis sur le travail des couleurs avec un fleurissement « Vivaldi » échelonné sur les quatre saisons qui viendra relever les constructions minéralisées. Un autre axe sera travaillé, celui de la récupération des plants après la saison ; un axe « durable » ambitieux pour une commune qui ne dispose pas de serre...

## Le mot de l'élu

« Le fleurissement mérite une attention particulière et parce qu'il contribue à l'amélioration du cadre de vie et à l'image de la ville il doit être conçu dans un plan d'aménagement global. D'un fleurissement purement esthétique, nous devons passer à un fleurissement raisonné, économe et durable, gardant à l'esprit la recherche du beau, tout en respectant les équilibres naturels et en s'intégrant au paysage local. »

**Marc Maigné, adjoint délégué à l'Environnement, Développement Durable et Eco quartier**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon vous, quelle est la principale difficulté rencontrée dans la mise en place du plan de fleurissement de la commune ? Réponse : le vandalisme. Tout au long de l'année, nous ne comptons plus les dégradations de massifs, les vols de plants et d'éléments minéraux et de décoration, les espaces fleuris (notamment place de La Poste) transformés en toilettes pour chiens... les vols sont tellement nombreux que nous avons dû renoncer à remplacer certains éléments. Quant aux plants, ils sont si souvent cassés ou remplacés qu'ils ne parviennent pas à grandir, offrant le spectacle triste de massifs qui ne s'étoffent pas. Sans compter le parvis de la mairie, terrain de jeu d'un sport de rue qui consiste à bondir sur le mobilier urbain, y compris dans les jardinières, quotidiennement détériorées.

## OPÉRATION VILLE PROPRE

La municipalité, à l'initiative des commissions environnement et enfance-jeunesse, organisera au printemps prochain une journée « ville propre ». L'objectif est de sensibiliser tous les habitants au respect de la propreté de la ville et d'améliorer notre cadre de vie quotidien en protégeant l'environnement. Et parce que la propreté de la commune est l'affaire de tous, on compte sur vous !

**Des informations pratiques sur le déroulement de cette journée vous seront communiquées ultérieurement (panneaux lumineux et site internet)**

## Tri sélectif : les bacs jaunes aiment les emballages, QUÉ les emballages

Si le tri des emballages recyclables reste une priorité, les résultats observés au centre de tri Altriane montrent que des efforts restent à faire. La mise en place des nouvelles consignes de tri en janvier dernier s'est naturellement accompagnée d'une augmentation des déchets plastiques mais aussi d'une hausse préoccupante du taux de refus, c'est-à-dire des déchets mis par erreur dans les bacs jaunes. Donc petit rappel : pas de vêtements, ni de jouets cassés, ni de petits déchets électriques, ni de couches-culottes, ni de cartons de grande taille ou de bâche plastique... bref, rien d'autre que des emballages.

+ Rens. Guide du tri en ligne [www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique-ou](http://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique-ou)

**0 800 535 844**

Service et appel gratuits

(service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 sauf jours fériés)



Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité et perturbent la chaîne de tri du centre Altriane. Sans compter l'inconfort et les nuisances pour celles et ceux qui y travaillent.

## L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

## COMMENT S'ORGANISE-T-IL ?

**Conçu comme un espace public où l'on inhume les personnes décédées, le cimetière et les sépultures supposent d'être entretenues. Usure due au temps et à l'usage quotidien du lieu, exposition aux intempéries, souci de modernisation, cet espace public doit faire l'objet d'un soin constant de la part des familles et de la commune.**

Que recouvre exactement la notion d'entretien ? Qui doit s'en charger ? Quel est le rôle des institutions ? Quelle part revient aux particuliers qui possèdent une concession ? Régulièrement, la commune est interpellée sur le « mauvais entretien » du cimetière. Et pourtant tout ne lui incombe pas.

## L'entretien des concessions

Selon le règlement des cimetières mis en place par la municipalité, « le concessionnaire doit conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien ». Cela suppose la maintenance des tombes en état de propreté ; elles doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples, de terre, de pluie, des feuilles et des fleurs mortes, des herbes sauvages qui y poussent. Il faut également : veiller à la solidité de la sépulture et réaliser des travaux en cas de faille de la dalle, de stèle brisée, de défaut d'étanchéité... Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de régulièrement faire le point sur l'état du monument funéraire. Ce point ne doit pas être négligé car une concession « présentant un état manifeste d'abandon » peut être reprise par la mairie après constat officiel de l'abandon et au terme d'une démarche administrative. De plus, si les autorités constatent des altérations ou des malfaçons qui mettent en péril la santé et la sécurité des usagers, elles en avertissent les concessionnaires afin qu'ils procèdent aux réparations. Si ces derniers n'obtempèrent pas, la municipalité peut, après un délai, entreprendre des poursuites judiciaires. S'il y a danger pour la sécurité publique, elle peut également décider des travaux à effectuer, leur financement restant à la charge des concessionnaires.



*La police municipale, en charge de la gestion du site, gère les procédures de reprise de concession en cas d'« état manifeste d'abandon ».*

## L'entretien des installations

En dehors des concessions proprement dites, le reste du cimetière est pris en charge par la commune par le biais des agents techniques. Cela implique le bon déroulement du fonctionnement du cimetière, la maintenance des installations qui s'y trouvent, le déblayage des ordures ainsi que les éventuels aménagements et extensions à pratiquer (agrandissement du périmètre, ajout de structure au columbarium...). Le jardin du souvenir ainsi que le crématorium sont englobés dans cette obligation de soins. Cela signifie qu'en aucun cas, la commune n'a le droit d'intervenir sur une tombe pas ou mal entretenue, même si de fait cette dernière nuit à l'aspect général du site.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Une équipe d'agents des services techniques intervient chaque mois pour entretenir les espaces communs de l'ensemble du site : taille, désherbage, nettoyage, entretien des bâtiments et structures. En revanche, ils n'ont le droit ni d'intervenir sur les tombes ni de retirer les fleurs et plantes fanées.**

## Honteux !

C'est entre colère et tristesse que notre cœur balance lorsque nous découvrons, régulièrement, des dépôts sauvages disséminés sur la commune, dans les fossés, derrière les bosquets, dans les champs... partout où le manque de civisme de certains riverains les pousse à cacher leur forfait. Et si, parfois, nous parvenons à retrouver le coupable, la plupart du temps c'est la collectivité qui prend à sa charge l'enlèvement et le traitement de ces déchets. La collectivité, c'est-à-dire chaque habitant de la commune. Encore une fois, nous en appelons au respect et au civisme de chacun et rappelons le bon usage des déchèteries communautaires.



## Entretien des trottoirs

Après les « mauvaises herbes » de l'été et les feuilles mortes de l'automne, c'est au tour des mousses de prendre d'assaut les trottoirs. Dans l'intérêt de tous et surtout des riverains, nous vous rappelons qu'il appartient à chaque habitant d'entretenir le trottoir longeant son domicile et d'en garantir ainsi une bonne accessibilité et usage sans risque. Nous vous en remercions par avance.



# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : RAPPEL DES GESTES À EFFECTUER

Suite à la tempête Xynthia en 2010, la commune s'est dotée d'un plan communal de sauvegarde qui permet aux services municipaux de gérer au mieux les situations de crise, de l'alerte émise par la préfecture jusqu'au retour à la normale. Ce document, obligatoire, est une des composantes du Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

Lorsqu'une alerte est émise par la préfecture, elle est ensuite relayée à l'échelon de la commune par le maire qui déclenche le PCS ; tous les moyens sont alors mis en oeuvre pour alerter la population. À Nieul-sur-Mer les principaux risques concernent les phénomènes naturels et notamment ceux liés à la météorologie : tempête, vents violents et submersions marines.

Chaque année le plan communal de sauvegarde est mis à jour afin de prendre en compte toutes les modifications survenues dans l'année et garantir ainsi une réaction optimale en cas de crise. Il est également « testé » en théorie au sein des services.

Informé régulièrement les habitants des gestes à effectuer et des mesures à prendre en cas d'alerte est une obligation pour les communes.



## En cas de submersion marine

- Coupez gaz et électricité
- En cas de montée des eaux, montez à l'étage de votre habitation ; à défaut mettez-vous en hauteur
- Faites une réserve d'eau potable et de denrées alimentaires
- Ne téléphonez pas afin de libérer les lignes téléphoniques
- N'empruntez pas les chaussées inondées
- Ne quittez pas votre habitation ; n'évacuez que sur ordre du maire ou des services de secours
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



## En cas de tempête et/ou de vents violents

- Abritez-vous dans un bâtiment
- Fermez portes et fenêtres
- Écoutez la radio locale
- Évitez de sortir
- Débranchez les appareils électriques
- Rangez ou décrochez les objets pouvant chuter
- Ne vous promenez pas le long du littoral
- Ne touchez en aucun cas les câbles ou fils électriques tombés au sol
- Si vous êtes en voiture, réduisez votre vitesse.



## En cas de séisme

- Éloignez-vous des fenêtres
- Restez chez vous : abritez-vous sous des meubles solides, près d'un mur porteur ou dans un angle de votre habitation
- Écartez-vous des poteaux électriques
- Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous et coupez le moteur
- Ne descendez pas de votre véhicule : attendez la fin de la secousse



## En cas de situation de crise, restez informés

**Mairie de Nieul-sur-Mer :**

05 46 37 40 10 ou [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)

**Préfecture :** 05 46 27 43 00

**Radio locale France Bleu La Rochelle :** fréquence 98-2

**Météo France :** 0892 68 02 17 ou [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de catastrophe naturelle, vous pouvez venir en aide aux services municipaux, aux secouristes et aux pompiers intervenant sur la commune en intégrant la Réserve communale de sécurité civile. Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu entre vous et le maire. Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre.

+ | Rens. mairie ou police municipale au 05 46 37 40 10

## Le réseau des bibliothèques de la CdA s'ouvre en grand !



La demande des adhérents était forte et l'attente fut longue mais ça y est ! Depuis le 13 novembre dernier, **les titulaires de la carte réseau (et uniquement de la carte réseau) ont désormais accès aux nouvelles ressources numériques proposées sur le portail des bibliothèques et médiathèques de la Communauté d'Agglomération.** Cet accès est gratuit et leur permet d'accéder à 900 revues à lire en ligne (à raison de 5/mois/adhérent), 4 000 films à visionner en streaming (à raison de 4/mois/adhérent), 143 livres à télécharger sur liseuse (à raison de 3/mois/adhérent) ainsi que des outils d'autoformation au Code de la route, aux langues étrangères... (sans limitation/adhérent). Une raison supplémentaire pour rejoindre le réseau des bibliothèques de la CdA !

+ | **Rens. Bibliothèque municipale tél. 05 46 37 39 18**

## Les nouveaux recrutements

Suite à des départs, la commune a procédé au recrutement de trois agents afin d'assurer la continuité d'un service public de qualité. C'est donc avec plaisir que nous vous présentons :



**Marie-Noelle Matéo**  
responsable du service  
Affaires générales



**Carine Le Gourrierec**  
agent d'accueil



**Olivier Gras**  
surveillant du  
domaine public

## EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

# LE PINSON CHANTE TOUJOURS

Le projet d'un éco-quartier sur le site du Champ Pinson met en avant des valeurs environnementales et sociales que tout le monde apprécie mais ces 400 logements vont accueillir au moins 1 000 personnes avec environ 600 à 800 voitures de plus dans la circulation à Nieul-sur-mer... sans pour autant prévoir des commerces, des ateliers d'artisans ou autres... donc pas de création d'emploi sur le moyen et long

terme ! Peut-on penser qu'une fois de plus, ce sera une cité-dortoir ? Il est prévu la construction de 40 logements par an pendant 10 ans... Ce qui revient à dire que cet éco-quartier sera en chantier pendant 10 ans... 10 ans de travaux avec le bruit, le passage des engins multiples, les poussières, les dégradations des voiries et tout ce qui s'ensuit. Les riverains ont de quoi se réjouir...

Et où en sont les négociations pour les indemnités proposées aux propriétaires des terrains concernés ? Seront-elles à la hauteur de l'expropriation ? Au cours du marché actuel ?

Nous sommes à votre écoute :

**Philippe Durieux 06 19 32 17 70**

**Jacqueline Chevallier 05 46 37 21 39**

**Christian Tavares 05 46 37 37 08**

**Véronique Bonneau**

**Michel Durrant 05 46 56 44 38.**

## NOUVELLES ACTIVITÉS COMMERCIALES

### Jennifer Vernageau

Pour votre mariage, Jennifer Vernageau, créatrice et vendeuse de robe de mariée, vous propose ses services et conseils, dans son atelier à domicile, pour vous aider à préparer, selon vos goûts et vos envies, une robe de mariée qui ne ressemblera à aucune autre. Showroom à découvrir sur le site [www.jennifer-vernageau.com](http://www.jennifer-vernageau.com)

+ | **Rens. et contact au 06 63 14 52 71**  
**ou [contact@jennifer-vernageau.com](mailto:contact@jennifer-vernageau.com)**



### Les barjos

Depuis le 16 novembre, le bar-restaurant « Les Barjos » est devenu une crêperie bretonne, proposant des galettes de sarrasin et crêpes de froment traditionnelles, un plat du jour, des salades et des glaces.

En dehors de la restauration, l'établissement continue d'assurer divers services tels que café, PMU, fléchettes, baby-foot et bibliothèque pour une animation permanente. Pour les animations ponctuelles, il rediffuse les matchs de rugby et de football sur écran géant, organise un tournoi de poker tous les jeudis soir (dans le cadre du « red cactus »), propose une scène ouverte tous les 3<sup>e</sup> vendredis du mois (musiciens et chanteurs étant les bienvenus), des concerts réguliers, des concours de belote de temps en temps... bref, « Les Barjos » vont bouger le cœur de Nieul-sur-Mer.

+ | **Rens. Ouverture le lundi, jeudi, vendredi, samedi de 10h00 à 14h30 et de 16h30 à 22h30 ; le dimanche et mardi de 10h à 15h.**  
**Fermeture le mercredi.**  
**Rens. 05 46 37 47 35**  
**Facebook @LesBarjos.cafe**

## EXPOSITION

DU VENDREDI 2 AU SAMEDI 31 MARS

Bibliothèque Municipale. Entrée libre.  
Horaires d'ouverture de la bibliothèqueLA VACHE QUI RIT®  
DANS TOUS SES ÉTATSorganisée par la commission municipale chargée des  
affaires culturelles avec Michel et Madeleine Renouis

JEUDI 15 MARS 18H30

Atelier cuisine autour de La vache qui rit®

Dans le cadre de l'expo La vache qui rit® dans tous ses états.  
Gratuit, sur inscription au 05 46 37 39 18

## JANVIER

SAMEDI 13 JANVIER DE 14H À 17H

Portes ouvertes du club

organisées par le Tennis Club Nieulais  
Voeux du Tennis club et Assemblée Générale  
Espace Michel Crépeau.DIMANCHE 14 JANVIER  
DE 14H À 18HGalette dansante organisée  
par le Comité des fêtes  
Espace Michel Crépeau. Entrée 6 €.

DIMANCHE 21 JANVIER 15H

Cinéma en hiver

Film : *Un crime au paradis*,  
de Jean Becker  
Espace Michel Crépeau. Entrée 3€.  
(gratuit jusqu'à 18 ans).Organisé  
par la  
Municipalité

SAMEDI 27 JANVIER 19H

Boxing club night Edition 2 organisé par le  
Boxing Club gala de boxe, Full, Kick, K1. Espace  
Michel Crépeau. 10 € la place.

## FÉVRIER

SAMEDI 3 FÉVRIER 20H30

Concert de Jazz

organisé par Mille et une note, l'école de  
musique de Puilboreau et le Big Band du  
conservatoire de La Rochelle, avec le soutien  
de la municipalité.Espace Michel Crépeau. Entrée libre dans  
la limite des places disponibles.DIMANCHE  
11 FÉVRIER 15H

Cinéma en hiver

Film : *Belle et Sébastien*,  
de Nicolas Vanier  
Espace Michel Crépeau.  
Entrée 3€.  
(gratuit jusqu'à 18 ans).Organisé  
par la  
MunicipalitéJEUDI 15 FÉVRIER  
JEUDI 22 FÉVRIER  
DE 14H À 16H

Atelier, animations sur le bois,

avec Jacky Soulard  
Bibliothèque Municipale. À partir de 8 ans,  
gratuit. Sur inscription au 05 46 37 39 18Organisé  
par la  
Municipalité

SAMEDI 24 FÉVRIER 20H30

DIMANCHE 25 FÉVRIER 17H

Théâtre : *Trop* de Jean-Louis Fournier  
organisé par la compagnie Tambours d'Aurore  
Théâtre burlesque, accompagné de  
percussions.  
Espace Michel Crépeau. Entrée 5 € et 9 €.

## MARS

SAMEDI 3 MARS 20H30

Théâtre : Les monologues du vagin

organisé par la troupe du Pavé, en partenariat avec  
la municipalitéEspace Michel Crépeau. Tarif unique : 10€  
Recette entièrement reversée à une association  
de soutien aux femmes.

SAMEDI 3 MARS

DIMANCHE 4 MARS DE 10H À 18H

Salon du vin

organisé par le Rotary Club de la Rochelle Atlantique  
Espace Michel Crépeau. Entrée 4 €, verre de  
dégustation gratuit.

DIMANCHE 11 MARS 16H

Printemps des poètes organisé par la compagnie

*Tambours d'Aurore* : «Thé, café, chocolat et poésie»  
Espace Michel Crépeau. Entrée libre, chacun peut  
venir écouter, dire et/ou offrir un poème ou une  
pâtisserie.

SAMEDI 24 MARS DE 14H À 17H

Le Tennis Club fête le printemps

organisé par le Tennis Club Nieulais.  
Animation et jeux. Ouverts à tous.

DIMANCHE 25 MARS À VENIR

Concert de printemps organisé par l'orchestre  
d'Harmonie Sainte Cécile de Lagord avec le soutien  
de la municipalité.Espace Michel Crépeau. Entrée payante.  
renseignement : 05 46 28 34 14DU LUNDI 26 MARS  
AU VENDREDI 6 AVRIL

Horaires d'ouverture de la Mairie

Exposition annuelle organisée par le Club photo.  
permanence des photographes le mercredi  
Hall de la Mairie.

## AVRIL

SAMEDI 7 AVRIL 15H

Parcours du cœur

organisés par la  
commission municipale  
chargée de la vie  
associative et l'ensemble  
des associations nieulaises  
Espace Michel Crépeau.Inscription libre et gratuite  
plus d'info sur [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)  
Don sur place possible, au profit de la Fédération  
Française de Cardiologie.

SAMEDI 7 AVRIL 19H

Soirée dansante organisée par Rock Danse, dîner  
dansant avec repas et l'orchestre Papa Jive  
Uniquement sur réservation au 06 79 77 06 39.DU LUNDI 9 AU SAMEDI 21 AVRIL  
MATIN OU APRÈS-MIDIStages de tennis organisés par le Tennis Club  
Nieulais. Ouverts à tous.

SAMEDI 14 AVRIL 14H

Concours de pétanque organisé par la Pétanque  
nieulaise, concours officiel.  
Parc municipal. réservé licenciés FFPJP.

SAMEDI 28 AVRIL 19H

Concert de percussions organisé par le  
conservatoire de la CDA avec le soutien de la  
municipalité. Espace Michel Crépeau. Entrée libre  
dans la limite des places disponibles.

DIMANCHE 29 AVRIL DE 9H À 18H

Vide-grenier spécial puériculture organisé par  
la crèche l'Île aux trésors - Parking de la crèche (ou  
Espace Michel Crépeau en cas de pluie), prix du  
mètre linéaire : 4 €. (3 € pour les adhérents de la  
crèche).

Inscriptions : 06 61 84 58 32 et 06 61 47 02 05

LES MANIFESTATIONS  
DU CLUB PONGISTEOrganisation de compétitions  
par le Club Pongiste Nieulais  
de janvier à avril.  
Rens. directement auprès de  
l'association au 06 51 55 52 44 ou  
[clubpongistenieulais@gmail.com](mailto:clubpongistenieulais@gmail.com)

Les dons du sang

Jeudi 22 février et  
jeudi 19 avril de 15h30 à 19h  
Organisé par l'Établissement français du sang  
Espace Michel Crépeau